

HISTOIRE DU SPORT

Introduction

Définition et délimitation

Les historiens s'accordent pour affirmer que le sport naît au XVIII^e siècle en Angleterre, dans le contexte de la **révolution industrielle** et d'un **capitalisme** émergeant. Il se diffuse au XIX^e siècle dans les colonies britanniques et les sociétés industrialisées (Amérique du Nord et Europe continentale) avant de connaître de nouveaux foyers de diffusion au tournant du XX^e siècle, depuis les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest.

Filiations ?

Historiquement le terme de *desport* ou *disport* est utilisé au Moyen-Age pour signifier la **distraction**, l'**amusement**. Le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* de Larousse définit d'ailleurs encore le sport comme un « ensemble d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs ».

A la fin du XIX^e siècle le sport commence pourtant à désigner des pratiques **plus codifiées, plus institutionnalisées** (clubs, fédérations) et qui donnent généralement lieu à **compétitions**. Si les contours de la définition du sport restent assez flous, ils servent alors à l'opposer à d'autres pratiques avec lesquelles il présente de nombreuses différences de finalités, de reconnaissance sociale, de public ou d'origine, qu'il s'agisse des jeux traditionnels ou des gymnastiques.

Au même moment, les premiers historiens, tels **Pierre de Coubertin** ou **Jean-Jacques Jusserand**, plaident en faveur d'une **continuité** historique entre pratiques anciennes et modernes. C'est la **thèse de la filiation**, défendue jusqu'à des périodes récentes [Durand, 1999 ; Merdrignac, 2002]. En effet les formes gestuelles et réglementaires des activités antiques, les proximités linguistiques avec certains termes actuels, l'influence des modèles architecturaux Romains sur les édifices actuels ou encore le succès des JO « modernes » relancés à partir de 1896 pourrait suggérer une continuité avec les pratiques contemporaines.

Cependant de nombreuses raisons nous pousse aujourd'hui à considérer davantage la théorie de la **rupture**. Ce processus de **sportivisation** ne se produit toutefois pas dans la France du XIX^e siècle, mais dans le contexte bien particulier de l'Angleterre victorienne, plusieurs décennies avant que la diffusion de ces nouvelles pratiques ne touche l'espace socioculturel français.

Mots et significations

Dans les premières définitions du sport est valorisée la **dimension motrice** : **George Hébert** [1925] le décrit comme « tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini : une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger animal, un adversaire et, par extension, soi-même ».

Le problème de la définition du sport fait dans les années 1960 l'objet d'analyses **psychologiques** [Bouet, 1968], **historiques** [Ullmann, 1965], **sociologiques** [Magnane, 1966] et **philosophiques** [Jeu, 1977]. Pour d'autres c'est plus la **dimension institutionnelle** d'une activité qui lui confère son statut de sport : c'est ce qu'avance **Jean-Marie Brohm** [1976].

Enfin **Allen Guttmann** suggère [1978] de ne parler de sport « moderne » que lorsque **7 critères** sont réunis : sécularisation, égalité, spécialisation des rôles, rationalisation (par exemple des formes d'entraînement, des équipements et des techniques), bureaucratie, quantification et quête du record.

Ces limites de la définition du sport ont poussé l'Institut national des sports et de l'éducation physique à laisser les interrogés eux-mêmes apprécier ce qu'ils considéraient comme faire du sport lors d'une enquête sur les pratiques sportives des français [1988].

Chapitre premier

Genèse et prime diffusion du sport moderne (XVIIIe – XIXe siècles)

A la genèse des sports modernes dans l'Angleterre des XVIIIe et XIXe siècles se trouvent 2 processus distincts : l'un développé à partir de la culture corporelle des **grands propriétaires terriens**, l'autre issu de la transformation des jeux étudiants des **public schools**.

Les passe-temps des gentlemen-farmers

Dans l'Angleterre du XVIIIe siècle la *gentry* agraire apprécie les passe-temps avec pratique physique. Ces activités renvoient à leurs origines rurales mais reposent bientôt sur des codes plus précis : le premier règlement du cricket apparaît en 1727, celui de la boxe en 1743 et celui du golf l'année suivante en Ecosse.

Nombre de ces activités se font en réalité **par procuration** : combat d'animaux, course de chevaux. Mais les gentlemen-farmers deviennent vite les gestionnaires d'une **organisation** qui intègre entraîneurs, écuries, animaux, rencontres. Ils prennent l'habitude d'opposer leurs meilleurs laquais sur des épreuves de courses, en plus de la victoire symbolique sur le propriétaire adverse ces rencontres favorisent des flux d'argent importants et les **bookmakers** fleurissent (on compte jusqu'à 20 mille spectateurs pour un match de boxe).

L'importance des enjeux pousse certains employés à se vendre au plus offrant des gentlemen-farmers : cette autonomisation des athlètes annonce un **véritable marché** (professionnalisation, préparation physique, régularité des rencontres, chronométrage).

Un premier championnat du monde en boxe a lieu en Angleterre en 1810 entre un Noir et un Blanc pour stimuler le spectacle. Vont alors apparaître les **premières formes institutionnelles** suivant l'exemple du *Jockey Club* fondé vers 1750, du *Royal and Ancient Golf Club* en 1754 : en natation par exemple est créée en 1837 la *National Swimming Society* à Londres. Dès l'année suivante la NSS organise des épreuves à Hide Park et leurs reconductions marquent les prémisses d'un **calendrier de rencontres officielles**.

L'action des public schools

Un second processus se développe entre 1820 et 1860 au sein des public schools, établissements privés prestigieux. Les pratiques physiques y sont présentes sous la forme de jeux traditionnels et de gymnastiques mais des jeux collectifs plus attractifs y sont pratiqués à l'initiative des étudiants eux-mêmes. Ne parvenant pas à interdire les jeux de balles les plus brutaux et en prise avec des problèmes d'indiscipline **Thomas Arnold**, directeur du collège de Rugby, décide en 1828 de réglementer les parties jusque-là spontanées. Les élèves sont amenés à se gérer eux-mêmes et à accepter les règles. Ils rédigeront en 1845 le premier règlement de football-rugby.

L'apprentissage de ce **self-government** répond à plusieurs ambitions. Arnold cherche à former des hommes d'initiative au moment où l'Angleterre s'installe comme première puissance économique du monde et étend toujours son empire colonial. Aussi il s'agit de former des **Muscular Christians** grâce

aux grands jeux de plein air, des individus capables de contrôler leurs passions dans des activités désormais réglementées [James A. Mangan, 1981].

Si le rugby constitue l'activité dominante les **configurations locales** se traduisent aussi par des choix différents : athlétisme à Marlborough et Uppingham, natation et cricket à Eton et aviron à Oxford et Cambridge. Par ailleurs **nul consensus** n'existe sur les règles de ce football et ces variétés sont aussi nombreuses que les lieux où il existe.

Ethique de l'amateur et logique du gain

La rencontre conflictuelle entre les deux cultures sportives, l'une professionnelle et populaire, l'autre amateur et élitaire, se produit après 1860. Elle résulte de la multiplication des rencontres universitaires facilitées par l'extension du réseau ferré et du fait que les étudiants souhaitent de plus en plus poursuivre leur pratique une fois rendue à la vie civile. Cette généralisation amène la **création des clubs** comme le *Blackheath Club* en 1858 fondé par des anciens de Rugby et le *Forest Club* 4 ans plus tard par des anciens d'Harrow.

De même d'anciens étudiants d'Oxford et Cambridge arrêtent en 1863 à Londres les règles du Football association et fixe un calendrier compatible avec la saison de hockey. Toutefois la possibilité de tenir le ballon à la main les oppose et conduit à une **scission** entre le Football association et le football-rugby.

Le processus se produit à la même période pour les sports d'élite : Amateur Rowing Association pour l'aviron en 1882 ou Amateur Swimming Association en 1886 pour la natation britannique.

En une vingtaine d'années les grandes **fédérations** sont en place : cyclisme 1878, boxe 1884, tennis 1888 ... Elles ont en commun d'être aux mains des classes moyennes et supérieures britanniques et de promouvoir une éthique de l'amateurisme et du **fair-play**.

Mais les élites **n'acceptent pas** de dénaturer les valeurs du sport en l'assujettissant à des récompenses en argent et la pression des spectateurs. Le statut d'amateur est alors défini de manière très stricte et amène à une série de conflits. En refusant que des ouvriers du Nord industriel bénéficient d'une compensation lors de leurs entraînements et déplacements la Rugby football union ne réussit pas à maintenir l'unité fédérale et doit accepter la **séparation de la Northern Union** en 1895. Le football pour sa part connaît un tel essor dans les classes populaires qu'il contraint très vite l'élitaire Football association à amender ses premiers principes. Cette démocratisation brutale s'explique par la réduction du nombre d'heures légales de travail le samedi.

Sport et impérialisme

Le premier modèle de diffusion relève clairement de **l'entreprise coloniale** et touche aussi bien l'Afrique que l'Asie. Ce sont ainsi des colons britanniques qui implantent le cricket en Inde, où il devient le sport national. Naît alors l'ambition politique d'utiliser le sport pour « éduquer » et rapprocher les indigènes des valeurs de la civilisation.

Le deuxième modèle de diffusion du sport présente des points communs avec le premier puisqu'il relève de **l'immigration des britanniques** au sein des dominions blancs (Afrique du Sud, Australie, Canada) et des anciennes colonies comme les Etats-Unis. Le sport participe alors clairement d'un processus de pacification des relations avec les dirigeants locaux. Le football-rugby britannique pratiqué aux Etats-Unis depuis les années 1860 s'y transforme en 1880 en football américain (même chose dans l'hémisphère sud avec l'apparition du football australien). Le sport devient un moyen de **propagation des valeurs de la société blanche, protestante et anglo-saxonne**. C'est ensuite au collège de

Springfield, fondé par la *Young Men's Christian Association*, qu'est inventé le basket en 1891 par James Naismith ou le volley 4 ans plus tard par William Morgan.

Le troisième modèle de diffusion relève davantage d'un processus **d'appropriation par contagion** lors des contacts commerciaux ou étudiantins entre britanniques et étrangers. Des étudiants fondent en Suisse les premiers clubs d'athlétisme (Genève) et de football (Genève et Zurich). En Belgique ce sont des résidents britanniques qui créent le premier club de football du pays, l'*Antwerp Football Club*, en 1880. Ce même phénomène s'observe à quelques années d'intervalle en Espagne, Italie, Allemagne, Hongrie, dans les pays scandinaves, tout comme au Brésil ou en France.

Modèles d'interprétation

L'analyse des raisons pour lesquelles la genèse des sports modernes se produit précisément entre le XVIIIe et le XIXe siècle en Angleterre a permis de dégager trois grands modèles d'interprétation. L'un en fait la conséquence des structures **économiques** de la société britannique, le deuxième de ses structures **politiques**, le dernier de ses structures **scientifiques et techniques**.

Dans l'**approche marxiste** le sport est présenté comme le produit (et l'un des acteurs) de la domination marchande sur le monde. Son avènement est contemporain de l'invention du **capitalisme** en Angleterre, il en reproduit alors les formes et les valeurs. Mais en tant qu'instrument de **domination** il contribue aussi à faire intérioriser dans une perspective freudo-marxiste, notamment défendue en France par **Jean-Marie Brohm**, un principe d'auto-contrôle de son agressivité : ce souci de contrôle des individus apparaît irrémédiablement lié à la première **révolution industrielle**.

Selon une deuxième approche, la **sociologie figurationnelle** dont le chef de file est **Norbert Elias**, l'émergence des sports modernes est à mettre en relation avec l'apparition du **parlementarisme** en Angleterre au XVIIIe siècle. Ce modèle de gouvernance constitue une étape déterminante dans le processus **d'euphémisation de la violence** que connaissent les Etats-nations.

La troisième approche, développée par **Allen Guttmann** (1978), applique les théories de la **sociologie compréhensive** de **Max Weber**. Les sociétés se développeraient en suivant un modèle de **rationalisation** où la vision du monde est assujettie aux finalités et où les moyens sont sélectionnés en fonction de leur efficacité. Guttmann relève les proximités symboliques et culturelles entre **l'éthique protestante** et l'esprit sportif et note que les protestants sont surreprésentés chez les premiers promoteurs du sport.

Chapitre II

Les résistances du modèle gymnique

Alors que l'Angleterre organise le sport dans les publics schools, l'Europe continentale réagit à la peur de la dégénérescence de la race en définissant de grands systèmes « **gymnastiques** ». Les systèmes les plus importants qui se développent dans la première moitié du XIXe siècle sont alors ceux de Ludwig Jahn (1778-1852) en Allemagne, de Per Henrik Ling (1776-1839) en Suède et de Francisco Amoros (1770-1848) en France.

Gymnastiques commerciales et hygiéniques

L'émergence d'un marché de la **gymnastique commerciale** se réalise en France dans le deuxième tiers du XIXe siècle au moment où se met en place le Second Empire. Combinée aux peurs de la dégénérescence de la race et stimulée par les épidémies meurtrières de choléra en 1835, 1865-1866 et 1873-1874, elle bénéficie d'une forte poussée de la pression **hygiéniste** à laquelle la bourgeoisie urbaine est de plus en plus sensible [Vigarello, 1978].

Cette nouvelle offre sociale, perçue d'abord comme inutile ou suspectée de ne pas répondre aux exigences médicales, parvient progressivement à stimuler une demande (grâce à des publicités, alliances ...). Et sa légitimation s'accélère en 1869 avec la création du **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique** et l'instauration de la **gymnastique obligatoire** dans les collèges et les lycées.

L'USGF et la nation

Après la défaite contre la Prusse et la perte d'une partie du territoire français, la France prépare la revanche contre l'ennemi prussien. En parallèle la sensibilité à l'hygiénisme augmente dans les couches favorisées et les hygiénistes multiplient leurs actions et discours : il s'agit de régénérer la race tout en **contrôlant** les corps et les esprits. L'exercice physique permet aussi d'atteindre des objectifs économiques en apprenant aux ouvriers à rationaliser leur geste et obéir à un chef.

Cet ensemble de facteurs amène ouvriers, artisans, et petits-bourgeois à se retrouver dans des sociétés de gymnastique dont la vocation apparaît moins commerciale et individuelle que **nationaliste** et **collective**. Le mouvement démarre en Alsace dans les années 1860 et se diffuse ensuite vers le sud et l'est [Charpier, 1997].

Sous l'impulsion d'Eugène Paz, une douzaine de sociétés se regroupent en 1873 au sein de **l'Union des Sociétés de Gymnastique de France**. Premier président de l'USGF, Paz en fixe les objectifs et reprend l'idéologie hygiéniste du moment mais il ne peut pas s'opposer à l'orientation plus patriotique et nationaliste du mouvement et est écarté aux profits de responsables **plus radicaux** comme notamment Charles Cazalet qui sera à la tête de l'USGF de 1897 à 1930. Enfin l'USGF organise chaque année des fêtes fédérales où le gouvernement est systématiquement représenté et renforce son rôle dans la préparation du **citoyen-soldat** et alors à la veille de la Première Guerre Mondiale près d'un demi millions de gymnastes s'exercent en France.

Fonctionnement et sociabilité

Les sociétés de gymnastiques participent à la **diffusion de valeurs** reconnues comme la morale disciplinaire, le respect de la hiérarchie et du règlement, le culte de l'effort, la solidarité.

Dans la gymnastique la **démonstration** prime toujours sur l'engagement individuel. Dans ces sociétés au recrutement plutôt populaire, l'exercice gymnique est d'abord une **motricité de groupe** à l'image de l'abnégation individuelle face aux devoirs imposés par le pays. Les sociétés de gymnastiques sont essentiellement masculines et affichent et développent chez leurs membres une masculinité virile, populaire qui répond au « complexe de Sedan ».

Pour ces vertus hygiénistes la gymnastique s'ouvre toutefois timidement aux femmes : une centaine de structures féminines existent en 1911 et 6 d'entre elles se regroupent à Lyon au sein de **l'Union française des gymnastiques féminines** bientôt reconnue par l'USGF.

On voit ce qui sépare les sociétés de gymnastiques des clubs de sport : elles sont davantage liées aux **autorités militaires** et aux **valeurs républicaines**. Ainsi alors que la culture gymnique aurait pu favoriser en France l'implantation des sports britanniques, ceux-ci ont au contraire dû lutter pour s'imposer.

Chapitre III

Implantation et institutionnalisation du sport en France (1870-1914)

Escrime, équitation et arts académiques hérités des siècles passés : ces passe-temps de *sportsmen* annoncent la conquête du modèle sportif anglais qui s'impose bientôt durablement en France.

L'implantation des sports anglais

Le sport pratiqué en France l'est d'abord par des **anglais venus sur le sol français** pour leurs affaires ou leurs loisirs à Paris ou dans certaines stations du littoral atlantique, prises d'assaut en raison de la saturation de leur équivalent en Angleterre. Ces sportsmen pratiquent l'aviron, la course à pied, le tennis sur gazon, le golf, le patin... Si le football-rugby est plus rare, les premiers clubs ne tardent pas à apparaître lorsque la communauté britannique est localement suffisamment développée, à l'instar du *Havre Athletic Club* en 1872. En 1877, des négociants en textiles britanniques implantés à Paris créent le club des *English Taylors*.

A Paris l'exemple touche rapidement quelques jeunes Français qui, tels les lycéens de Condorcet, provoquent volontiers l'autorité bourgeoises en dehors de tout cadre institutionnel en se défiant à la course à pied dans la gare Saint-Lazare ou dans les bois de Boulogne, en tenue de jockey pour **mimer les courses hippiques**. En 1882 quelques-uns d'entre eux fondent le *Racing Club de France* et sont imités par leurs camarades de Saint Louis qui créent en 1883 le *Stade Français*. Bientôt la mode se diffuse au sein des étudiants bourgeois parisiens puis provinciaux puis dans les villes universitaires. La première association sportive de Lyon est celle du lycée Ampère, fondée en 1890.

Un courant réformateur se développe pour vanter les mérites du **système éducatif Anglais** : l'anglophilie. Coubertin dans *l'Education en Angleterre* en 1888 se positionne comme un ardent défenseur du sport comme moyen d'éducation de la jeunesse et crée la même année un comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation. Il est concurrencé par Paschal Grousset, communiste et anarchiste, qui fonde au même moment une Ligue Nationale d'éducation physique.

En 1887, Georges de Saint-Clair, secrétaire général du *Racing Club de France*, fonde avec le stade français une Union des sociétés françaises de course à pied qui s'élargit en 1889 à l'ensembles des sports et devient *l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques*. L'USFSA prend dès lors largement **modèle sur l'Amateur Athletic Association** britannique qui lui inspire sa définition de l'amateurisme et l'essentiel de ses statuts. Elle se dote de commissions par sport et s'organise après 1894 en comités régionaux. Elle s'impose en quelques années comme la principale fédération sportive du pays : seules lui échappent des pratiques ayant des structures antérieures (alpinisme, aviron), celles qui souhaitent maintenir une distance (escrime, golf) ou celles qui sont plus populaires (cyclisme, haltérophilie).

Pratiques et sociabilité

Dans les clubs la présence de finalités patriotiques et militaires est moins perceptible que dans les sociétés de gymnastique mais s'intensifie à l'approche de 1914.

Les statuts permettent aussi de faire du club une micro-société avec son système de sanctions, de disciplines, de récompenses et d'amendes. Devenir membre suppose une **cooptation** et très vite apparaît une **division sociale** au sein des clubs. Les membres connaissent une relative démocratisation à partir de 1890 mais les dirigeants continuent d'appartenir aux franges dominantes de la société : le club contribue à renforcer les divisions sociales existantes [Arnaud, 1986]. Une variété de situations existe toutefois selon l'activité : golf et automobile demeurent plus élitaire que l'aviron ou l'alpinisme qui le sont eux-mêmes plus que le football, rugby, athlétisme et natation.

Logique de classe mais aussi de **genre** : à quelques exceptions près les femmes sont absentes des sociétés sportives. Le baron **de Vaux** montre en 1885 dans *Les femmes de sport* que l'isolement social des quelques aristocrates pratiquantes limite leur porté exemplaire.

Le sport ne répond pas encore à une logique de spécialisation : souvent une pratique l'hiver et une autre l'été pour le sportsman. Et les installations spécifiques sont rares : aux côtés des espaces natu-

rels, quelques équipements plus appropriés voient le jour de par des initiatives privées à partir des années 1890, mais ces espaces sont davantage pensés pour le loisir que pour la compétition.

La diffusion du modèle sportif

La **loi du 1er juillet 1901** sur la liberté d'association entérine un essor des clubs sportifs qui lui est bien antérieur. L'USFSA qui comptait 13 sociétés pour moins de 2000 licenciés en 1890 en annonce respectivement 1700 et 300 000 avant la Première Guerre Mondiale, à un moment où le pays est fort de 39 millions d'habitants. Cette expansion considérable du réseau associatif n'offre cependant pas un maillage uniforme du territoire : le **déséquilibre** entre province et capitale reste prégnant et le Nord-Est du pays plus industrialisé, plus urbanisé et avec des voies de communication plus dense demeure plus touché par le phénomène sportif que le Sud-Est.

Avec **l'élargissement du spectre social des pratiquants** les positions élitistes et figées des dirigeants de l'USFSA se trouvent de plus en plus débattues. Un sport comme la natation est par exemple organisé par 4 fédérations concurrentes. En 1907 le Comité Français Interfédéral se dresse **contre l'hégémonie** de l'USFSA en football.

La **presse** est un artisan de cette extension du phénomène sportif promouvant des spectacles sportifs pouvant être vécus par procuration. L'hippisme a montré la voie avec le journal *Le Jockey* dès 1863 mais une presse spécialisée, notamment dans le cyclisme, ne tarde pas à se développer. 21 titres sont lancés dans la décennie 1880, suivis de 90 autres dans la décennie suivante [Philippe Tétart, Sylvain Villaret, 2010]. Certains d'entre eux doivent stopper leur parution faute d'équilibre financier mais la presse sportive est lancée : par exemple *L'Echo des Sports* en 1886.

En cyclisme 2 structures défendent des conceptions complémentaires : *l'Union vélocipédique de France* fondée en 1881 sur le modèle britannique promeut la compétition alors que la vocation du *Touring Club de France* créée en 1890 et la diffusion du tourisme et de l'exploration rurale vélocipédique [Gaboriau, 1995]. Le Tour de France créé en 1903 par Henri Desgrange, directeur de *l'Auto*, installe définitivement la presse sportive comme l'un des principaux **moteurs du spectacle sportif** en France. En quelques éditions le Tour acquiert un statut que sont loin de posséder à cette époque les JO.

Pierre de Coubertin et les Jeux Olympiques modernes

En 1883 Coubertin adhère aux **unions de la paix sociale**, l'un des mouvements français représentatifs d'un plus vaste courant d'idées en Europe, favorable au pacifisme viril, international, libéral et pédagogique. Il est formé chez les Jésuites et suit les cours de l'Ecole Supérieure des sciences politiques dans les années 1880 et est alors fortement influencé par le modèle éducatif des public schools britanniques. Coubertin souhaite faire du sport un levier de **rénovation du système scolaire** pour **les élites**.

Il fait avec une réussite très inégale plusieurs propositions d'organisations nationales et internationales à vocation éducative : association pour la réforme de l'enseignement, union pédagogique universelle ... Mais son action la plus connue demeure la **rénovation des JO**.

Coubertin espère des JO une contribution à la paix entre les peuples, mais les JO sont dès leur création traversés par des enjeux nationalistes s'opposant à ces premières velléités. Les premiers Jeux de l'ère moderne se tiennent à Athènes en 1896 mais témoignent de la **faible légitimité** de l'initiative : la faillite économique de la Grèce a fait qu'il a fallu négocier deux ans avant, 321 athlètes présents mais les trois quarts sont grecs. Les symboles forts que sont les cinq anneaux et le serment des athlètes ne viendront que plus tard, respectivement en 1914 et 1920. Les manifestations suivantes sont

marquées par une augmentation de la participation internationale **mais ne constitue pas** encore les temps forts sportifs qu'elles deviendront après la guerre.

Chapitre IV

Diffusion et mutations idéologiques (1914-1939)

La Grande Guerre n'arrête pas l'implantation du sport dans la société française. D'une certaine manière, elle accélère même la dynamique en préparant les mutations profondes qu'il subit dans l'entre-deux-guerres.

Le sport au front et à l'arrière

La **mobilisation générale** d'août 1914 laisse provisoirement les terrains de sports, mais dès le mois d'octobre le championnat de football reprend et la saison suivante l'USFSA lance une Coupe de l'Espérance pour les jeunes rugbymen non mobilisés.

La **presse** spécialisée de son côté compense la baisse des activités sportives par des **réflexions associant le sport et la guerre**. Dans *l'Auto* du 3 août 1914 celle-ci y devient « le Grand Match » en invitant les sportifs à se porter au combat avec le même élan que vers les cages adverses. *La Vie au grand air* (n°829, 15 juin 1916) résume : « Bon sportsman, bon soldat ».

Non content de tenir une place significative dans la culture de guerre, le sport au front connaît, avec la coexistence forcée des troupes alliées, une accélération de son implantation dans les milieux modestes.

Loin du front les **femmes** démontrent qu'elles peuvent maintenir l'activité économique du pays. En rupture avec les principes hygiénistes de l'UFGF, de **nouvelles sociétés féminines** apparaissent, qui défendent l'accès des femmes à tous les sports et à la compétition. En 1916 les trois principales (*Académia*, *En Avant*, *Fémina-Sport*) se regroupent dans une *Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France* qui prend en charge le développement du sport féminin dans l'après-guerre.

Un nouveau paysage institutionnel

Le temps de la guerre est aussi celui de la crise pour l'USFSA.

En 1915 la vacance de la présidence du CFI en raison de la mort de Charles Simon favorise chez les footballeurs l'expression d'une nouvelle demande pour une fédération unitaire et omnisport. Le 7 avril 1919 le CFI se transforme en Fédération française de football association (FFFA) et prive alors l'USFSA de son contrôle sur le premier sport du pays.

L'exemple du football fait tache d'huile : après trente ans d'hégémonie, **l'USFSA a vieilli et ne correspond plus aux évolutions du sport** de part notamment sa définition étroite de l'amateurisme, sa bureaucratie et son caractère omnisport. Dès 1920 sa commission rugby se dissout et devient Fédération française de rugby. Et en quelques semaines, prenant parfois prétexte sur les mauvais résultats de la France aux JO d'Anvers, suivent le hockey sur gazon, l'athlétisme, le tennis, la natation... Dès 1923 la France compte une trentaine de fédérations.

L'USFSA, vidée, se transforme le 9 octobre 1920 en *Union des Fédérations Françaises de Sports Athlétiques* et fusionne avec le **Comité National des Sports** (CNS) en 1929.

Pratiques et spectacles

Cette phase de restructuration confirme le mouvement général du sport vers la **spécialisation** en même temps que son **accès à la culture de masse** : au début de l'entre-deux-guerres, on compte en-

viron un million de membres de clubs, alors qu'en 1939 le chiffre atteint quatre millions de personnes, soit près de 10% de la population française.

Evènements

Les français prennent goût aux stades et se passionnent pour les championnats, tous très masculins, de football, rugby, et les rencontres de boxe et de cyclisme. A l'échelon international, le Tournoi des Cinq Nations, la Coupe du monde de football et les JO, dont la périodicité est à nouveau respectée à partir de 1920, ponctuent cette période avec d'autant plus d'impact que le pays est à plusieurs reprises directement concerné par leur organisation.

La France fait ses armes en matière de **manifestations sportives internationales d'envergure** avec les Jeux interalliés qui se déroulent à Paris du 22 juin au 6 juillet 1919. A cette occasion les français sont fortement impressionnés par les victoires des athlètes américains en les associant à leur rôle décisif dans le dénouement de la guerre. Mais en acceptant d'accueillir **les Jeux interalliés sous responsabilité américaine** la France n'a sans doute pas perçu toute l'implication symbolique au moment où la politique wilsonienne d'intervention en Europe pèse sur les négociations de paix [Terret, 2002].

La France obtient l'organisation des **Jeux de 1924** qui se dérouleront à Paris. 3092 athlètes, dont 136 femmes, provenant de 45 pays s'y affrontent dans une vingtaine de sports représentant plus de 120 épreuves. Malgré une représentation internationale en hausse les Jeux de Paris demeurent en France moins suivis que le Tour cycliste ou même le championnat national de football.

En 1938 Paris accueille la troisième édition de la **Coupe du monde de football** et l'organisation est tout autre [Dietchy et alii, 2006] : le stade de Colombes agrandi pour l'occasion peut recevoir jusqu'à 60 000 spectateurs et la médiatisation du tournoi est particulièrement soignée.

Figures du champion

En France l'invention de la figure du champion date bien de l'entre-deux-guerres, malgré les souvenirs que l'athlète Jean Bouin a pu laisser avant le grand conflit. La **littérature** s'en empare avec un temps fort en 1924 où Henry de Montherlant publie *Les Olympiques*, André Obey *L'Orgue du stade* et Maurice Genevois *Euthymos vainqueur olympique*.

Sur les courts **Suzanne Lenglen** impose son style alors que les mousquetaires Borotra, Brugnon, Lacoste et Cochet conservent la Coupe Davis pendant 7 tournois d'affilée. Mais la reconnaissance de la nation se porte d'abord sur Georges Carpentier, premier français à remporter le titre mondial en boxe. Le 2 juillet 1921 sa défaite devant l'Américain Jack Dempsey dans ce qui est annoncé comme « **le combat du siècle** » est un drame national [Rauch, 1992].

Certaines situations propulsent des champions à un statut d'héros populaire. C'est le cas de Jules Ladoumègue détenant 6 records du monde sur 1500m. Mais il est en 1931 accusé par les dirigeants de la Fédération française d'athlétisme d'avoir réclamé de l'argent pour courir et est disqualifié le 4 mars 1932 pour **professionnalisme**.

Lieux du sport

Profitant de la **loi Cornudet** du 14 mars 1919 qui oblige les communes à réaménager leur espace urbain dans un délai de 3 ans, les équipements sportifs entrent progressivement dans les programmes des candidats aux élections locales. Mais ces politiques municipales imposent des choix souvent plus portés par **l'ambition d'éduquer la jeunesse** que de promouvoir le spectacle sportif.

En 1929 les parlementaires se préoccupent de la question : les premières statistiques révèlent que la France compte 90cm² de terrain de jeu par habitant contre 3m² en Allemagne [Callède, 2000] : de nombreuses villes se mettent à construire des stades (Marseille 1935, Grenoble 1937...).

Enfin le **Front populaire** met en place une véritable politique publique d'aide à l'équipement sportif communal : fin 1936 le gouvernement retient 253 projets pour un budget de 25 millions de francs.

Sport et mouvement affinitaire

Pendant l'entre-deux-guerres le sport devient toujours plus instrumentalisé : il est explicitement mis au service d'autres fins que lui-même par nombre de mouvements qualifiés « d'affinitaires » [Lebecq, 2004].

Le sport catholique

Avec 350 000 licenciés en 1937 l'entre-deux-guerres constitue l'âge d'or de la fédération catholique. La *Fédération gymnastique et sportive des patronages de France* obtient la reconnaissance d'utilité publique l'année suivante et obtient l'autorisation de délivrer le Brevet sportif populaire.

Le sport ouvrier

En 1919 la fédération sportive ouvrière se transforme en Fédération Sportive du Travail mais reste fidèle aux principes socialistes de ses origines. En 1921 est fondée en parallèle l'*Internationale Rouge Sportive*, elle, résolument communiste. Si les deux instances se rejoignent pour lutter contre le « sport capitaliste » incarné par les JO en organisant des manifestations (JO ouvriers pour l'*ISOS* après 1925, et Spartakiades pour l'*IRS* après 1928) où le sport est au contraire présenté comme un moyen de lutte politique et d'émancipation de l'ouvrier, elles restent rivales.

Le sport féminin

Au lendemain de la Grande Guerre, d'un côté est développée une orientation gymnique traditionnelle est développée au sein de la *Fédération française féminine de gymnastique et d'éducation physique*. Et de l'autre la *Fédération des sociétés féminines et sportives de France*, présidée par Alice Millat, défend une conception plus sportive des pratiques et finalisée par la compétition, qui fait davantage converger les critiques. Dans les années 1920 les deux orientations connaissent un succès modéré : la FSFSF compte 130 sociétés en 1922 et la FFFGEP en revendique plus de 500 en 1928.

S'étant plusieurs fois heurté au refus de Coubertin et du CIO quant à ses demandes pour un élargissement des JO aux femmes, Alice Millat met en 1921 en place une *Fédération sportive féminine internationale* et lance l'idée d'une olympiade féminine qui se tient à Monte-Carlo quelques mois plus tard. Suivent des « JO féminins » à Paris en 1922.

A partir de 1936 les grandes fédérations internationales puis françaises s'ouvrent aux femmes, provoquant la disparition rapide des structures féminines.

Le sport éducatif

Le doute demeure sur l'intérêt éducatif du sport et l'Ecole reste hostile à son intégration dans les programmes. Pourtant une quinzaine de clubs universitaires voient le jour durant l'entre-deux-guerres ce qui aboutit sur la fondation de l'*Office du Sport Universitaire* en 1931.

Celui-ci s'élargit aux lycéens en 1938 et devient l'*Office du Sport Scolaire et Universitaire*, et en 1939 est créée pour les primaires l'*Union Sportive du premier degré*.

Sport et nationalismes

Après 1918 la **montée des nationalismes**, aussi bien dans les démocraties que dans les états totalitaires, donne incontestablement aux rencontres sportives une tout autre tonalité.

Les Jeux interalliés de 1919 l'avaient annoncé, les JO d'Anvers et de Paris le confirment : l'idéologie pacifiste du sport convoqué par Coubertin **ne peut pas grand-chose** contre le souvenir récent des

tranchés. Par exemple l'Allemagne n'est pas conviée jusqu'à sa réhabilitation par le CIO en 1925 et son entrée à la Société des Nations l'année suivante.

Aussi les athlètes de l'**URSS** ne sont pas les bienvenus à Paris, et la politique sportive italienne inquiète de plus en plus la France. Entre 1925 et 1928 **Mussolini** place sous contrôle la presse et toutes les institutions sportives pour renforcer l'identité nationale et diffuser la réussite de la puissance italienne à l'extérieur des frontières.

Enfin en 1936 les **JO de Berlin** s'ouvre sur un stade monumental de 100 000 personnes où la croix gammée côtoie le drapeau olympique et où l'Allemagne nazie expose au monde la puissance de son idéologie, ce qui fait oublier qu'à Barcelone deux semaines avant avorte avec le soulèvement de Franco la tentative de mise sur pied d'une olympiade antifasciste.

Chapitre V

Le sport, l'Etat et la conquête des masses (1939-1975)

Vichy et le sport

En juin 1940, la France, vaincue, est divisée en deux zones. Le maréchal Pétain investi des pleins pouvoirs modifie la constitution et impose un régime autoritaire et collaborationniste, l'Etat français.

Alors l'éducation physique et morale de la jeunesse par le sport et les activités de plein air est au cœur de la mission attribué au commissariat général à l'Education générale et sportive. Nommé dès le 13 juillet 1940, Borotra, ancien tennismen et membre du parti social français du colonel de La Rocque, engage une série de réformes bénéficiant d'un budget qui s'élève à 1,9 milliard de francs (soit environ 900 millions d'euros avec l'inflation), orientée vers le **sport civil** et **l'éducation**.

Ensuite, selon la Charte des sports, définie par Borotra le 20 décembre 1940, toute association sportive doit dorénavant obtenir l'agrément du secrétariat d'Etat à l'Instruction publique, ce qui est **en contradiction avec la loi de 1901** sur la liberté d'association. A l'exception de la fédération catholique les fédérations affinitaires sont dissoutes. Les sports professionnels sont interdits : les biens du rugby à XIII sont transférés à la Fédération française de rugby. A l'inverse un soutien sans faille est accordé aux sports de plein air.

En ce qui concerne le domaine scolaire, en 1941, sept heure et demie hebdomadaire avant de revenir à cinq heure et demie figurent dans les instructions pour l'Education générale et sportive. Est créée aussi le CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive) en 1943.

Borotra est remplacé en avril 1942 par le colonel Jep Pascot qui augmente encore la **pression administrative** et applique notamment les mesures antisémites de l'Etat : Alfred Nakache, recordman du monde de 200m brasse, est interdit de compétition en 1943 et déporté à Auschwitz l'année suivante.

Pourtant les effectifs des fédérations **n'ont jamais connu une telle dynamique** : par exemple la fédération de football passe de 75 616 à 277 832 membres entre 1939 et 1944.

Comment expliquer un tel engouement ? Sans doute l'association sportive constitue un temps et un espace de relative liberté et un prétexte de déplacement dans un contexte de privation [Arnaud et alii, 2002].

Les « Trente Glorieuses » et la démocratisation du sport

Une évolution quantitative

Dès la fin des années 1960, l'enquête de l'INSEE indique que toutes modalités confondues 39% des Français déclarent pratiquer un sport.

Aussi le nombre de licenciés dans les sports olympiques qui était difficilement passé de 869 641 en 1949 à 907 677 en 1958, double dans les dix années suivantes et atteint 3 360 864 en 1978, soit un gain de 400% environ. Pendant ce temps le nombre de pratiquants pour les sports non olympiques augmente dans les mêmes proportions passant de 370 000 à 1 691 922.

Toutefois il y a une très grande disparité entre les disciplines avec le football très loin devant suivi de la boule lyonnaise ayant elle-même deux fois plus de licenciés que le basket. Viennent alors rugby, cyclisme, tennis ...

Cependant les données fédérales fournissent une **image faussée** de la réalité des sports depuis la Libération en particulier car ces années sont marquées par une extension importante du taux de pratique **en dehors des institutions classiques**. Mai 68 accompagne une nette réorientation des pratiques de la nouvelle génération : planche à voile, aïkido, course sur route, ski hors-piste, illustrant l'émergence d'une culture bientôt qualifiée de « fun ».

L'évènement sportif gagne lui-même une **audience jamais atteinte**. L'*Equipe*, sur les ruines de *l'Auto* accusée de collaboration, **s'impose à partir de février 1946** comme l'un des plus grands journaux sportifs du monde. Et dans les années 1960 la télévision s'empare du phénomène, sa démocratisation en 1970 allant de pair avec la place grandissante du spectacle sportif sur le petit écran.

Des facteurs explicatifs

La conjugaison de plusieurs facteurs culturels, économiques, démographiques et politiques est sans doute responsable de **l'accélération de la pratique sportive** des années 1960 et 1970 en France, on a :

- L'arrivée d'un nombre important d'adolescents et de jeunes adultes issus du *baby-boom* : les moins de 20 ans représentent un tiers de la population en 1968.
- La forte progression du niveau de vie et ses conséquences sur le temps libre disponible.
- La mouvance écologique de la fin des années 60 qui pousse les individus vers une redécouverte de la nature (notamment avec les sports d'hiver).
- Le nouveau rapport corps-santé qui justifie les pratiques d'entretien sans but compétitif.

Ces tendances conduisent à une **juvénilisation** de la pratique sportive. Les instances fédérales développent des programmes mieux ciblés : catégories d'épreuves spécifiques, mise en place « d'école des sports » ... Ces tendances bénéficient aussi d'un lent mais constant processus de **féminalisation** depuis les années 1950 et dès 1967 elles sont 22% des femmes à déclarer une pratique régulière ou occasionnelle (contre 25% de la population générale) et des fédérations très conservatrices comme en cyclisme (1959) ou en football (1970) leur ouvrent timidement la porte.

L'action de l'Etat reflète aussi évidemment le **passage de la IVe à la Ve République**. La fin de la période de reconstruction et l'éloignement des guerres coloniales autorisent de nouveaux investissements : Maurice Herzog est à l'initiative de deux lois programmes d'équipements sportifs et socio-éducatifs (1962-1965 et 1966-1969), et une troisième vient compléter le réseau au début des années 1970.

Enfin la **démocratisation** du sport doit beaucoup, notamment chez les jeunes filles, à **l'action de l'Ecole** qui touche désormais tous les jeunes jusqu'à 16ans (Berthoin). Et en 1962 et 1967 2 circu-

laïques accordent aux « activités physiques et sportives » une place centrale dans les programmes d'éducation physique.

Distribution => VOIR COURS SOCIO L1 S1 ET S2

On a un accroissement des taux de pratique avec l'élévation dans la hiérarchie sociale et les sports pratiqués dépendent eux-mêmes des caractéristiques sociales des pratiquants.

Aussi, si les femmes sont de plus en plus sportives, elles ne s'adonnent ni aux mêmes activités que les hommes ni dans les mêmes conditions [Davisse et Louveau, 1988].

Le sport et la guerre froide

En 1945 la division du monde en deux blocs aux orientations politiques et économiques différentes précipite le début d'une nouvelle ère marquée par une course à l'armement mais où les armes sont en réalité essentiellement diplomatiques, culturelles et scientifiques. Le sport devient un argument de cette guerre froide peu de temps après lorsque l'URSS sollicite son admission au CIO en 1951 et participe l'année suivante aux JO d'Helsinki [Peppart et Riordan, 1993].

La performance sportive devient **une vitrine** des grands conflits intérieurs ou internationaux : poings gantés levés des athlètes noirs américains à Mexico en 1968 ou 4 ans plus tard prise d'otages de 11 israéliens par des terroristes palestiniens à Munich.

Certes la France obtient 32 médailles aux JO de 1948 mais les performances classent le pays bien loin des grandes puissances mondiales et en 1960 la France ne connaîtra que 5 médailles, une humiliation plus que médiatisée.

Or quand de Gaulle prend en main la destinée de la Ve République son ambition est de faire de la France une **pouissance mondiale**. Et alors que l'Etat ne soutenait que modestement la candidature de Grenoble à l'organisation des JO d'hiver ces Jeux (1968) deviennent porteurs d'espoirs : prestige de la nation, dynamisation des industries, développement du tourisme, relance du sport français...

Avec l'accentuation des enjeux politiques le sport **échappe toujours davantage aux définitions idéalisées** de ses défenseurs : violence, boycott, corruption, dopage se banalisent.

Il faudra attendre la loi Mazeaud d'octobre 1975 pour qu'un statut de sportif de haut niveau soit défini.

Le rôle de l'Etat, de l'ordonnance de 1945 à la loi Mazeaud de 1975

Malgré **l'abrogation de la Charte des sports** et de tous les textes imposés par le gouvernement de Vichy, l'Ordinance du 28 août 1945 permet à l'Etat de conserver une mainmise sur le système fédéral. Pendant 30 ans cette ordonnance n'a pas eu de conséquences sur les fédérations existantes autres que de permettre à l'Etat une intervention adaptée par le jeu des subventions.

Le contrôle de l'Etat se prolonge en direction de certaines professions (diplômes guide de montagne 1948, maître-nageur ...), et le 6 août 1963 l'obligation des brevets d'Etat est généralisé à tous les sports.

Le cadre juridique évolue le 29 octobre 1975 avec la loi proposée par Pierre Mazeaud qui réaffirme le principe de complémentarité entre l'Etat et le secteur privé. Il met en place plusieurs innovations majeures comme la filière universitaire des STAPS, l'INSEP, le Fond national d'aide aux SHN...

Chapitre VI

Sport et mondialisation (1975-2019)

Le sport s'est imposé depuis les années 70 comme un remarquable exemple de mondialisation : par exemple le football, véritable religion universelle, est regardé et pratiqué dans les sociétés les plus industrialisées comme dans les coins les plus reculés du tiers-monde.

La nouvelle économie du sport

En s'insérant au cœur du grand marché mondial, le sport tourne le dos aux valeurs d'amateurisme et (en France) de service public sur lesquelles il a construit son histoire. A la fin des années 1990, il génère déjà un chiffre d'affaires de 2 500 milliards de francs (près de 400 milliards d'euros) dont environ 5% pour le marché français.

La **télévision** a joué un rôle essentiel dans ce processus. Le lancement de Canal+, la privatisation de TF1 (**1987**) puis l'apparition de plusieurs chaînes thématiques comme notamment Eurosport en **1989** modifie considérablement le paysage audiovisuel français. Cette nouvelle situation tend à augmenter la part des sports les plus médiatiques, qui ramène des financements publicitaires d'autant plus important que le nombre de téléspectateurs augmente. Les **droits de retransmissions** contribuent à modifier l'équilibre traditionnel des budgets des grands événements sportifs dont un tiers provient désormais de la télévision. Et la commercialisation des JO à un niveau mondial depuis 1986 une réduction des sponsors officiels à quelques grandes marques (Adidas, Coca-cola, Visa...) et une augmentation des sommes versées.

Les stars du système bénéficient de **revenus** considérables. En 1995 Michaël Jordan empoche déjà 220 millions de francs par an (plus de 33 millions d'euros). Loin derrière la première femme est la joueuse de tennis allemande Steffi Graf avec 37,5 millions de francs (moins de 6 millions d'euros). Aujourd'hui ces sommes se sont envolées : en 2023 apparaissent au classement des sportifs les mieux payés en tête les 3 footballeurs Ronaldo (136 millions de dollars), Messi (130 millions) et Mbappé (120 millions).

Il est désormais possible **qu'un même champion** fasse rêver des millions d'adolescents qui s'identifient à lui quelles que soient leurs origines : pour les adolescents français amateurs de basket les héros de référence sont les joueurs américains de la NBA et non pas les basketteurs du Championnat de France.

Par le **sponsoring** le sport de haut niveau constitue pour les industries d'articles de sports un moyen privilégié de promotion de leur marque et leurs produits. Le chiffre d'affaires de Decathlon en France en 2022 et de 4,7 milliards d'euros (et dans le monde de 15,5 milliards d'euros).

En 2018 en France hors bénévolat le **marché du sport** s'élève à 35 milliards d'euros.

Valeurs du sport

Les deux principales instances internationales du sport, le CIO et la FIFA, s'évertuent à renouveler leur politique en faveur des zones les plus défavorisées et au profit de la jeunesse, mais sont ébranlées par les scandales auxquels elles doivent faire face. Des preuves de **corruption** ont été mises en évidences et démontrent que l'attribution des JO de 2002 à Salt Lake et de plusieurs Coupe du Monde ont été faussées. En 2015 l'athlétisme traverse aussi une crise majeure quand la justice prouve l'existence d'un système de protection des **athlètes dopés** au plus haut niveau.

Les facettes du sport-santé

La nécessité d'entretenir sa santé en incluant son alimentation et ses relations sociales autant que sa dose d'exercices quotidien provoque l'essor d'un marché très dynamique du loisir corporel.

Les pratiques de **gymnastiques d'entretien** profitent largement de ce mouvement à un moment où les *baby-boomers* sont en raison de leur âge à la recherche d'activités moins demandantes.

Des **séries télévisées** comme *Gym-tonic* connaissent un franc succès et entraîne dans les années 80 le développement des formules aérobie plus dynamiques pour conquérir les publics plus jeunes. Des **centres de fitness** répondent aussi à une demande croissante sur un marché concurrentiel.

En parallèle se développe un mouvement en faveur des « **sports verts** », alors que les pratiques de l'extrême connaissent également un engouement remarquable.

Le spectre du dopage

Le Canadien Ben Johnson vainqueur de l'épreuve reine des Jeux de 1988, le 100m, doit rendre sa médaille pour avoir utilisé des stéroïdes anabolisants.

En 1998 a lieu le décès suspect de la star américaine du sprint Florence Griffith-Joyner, foudroyée à 38 ans sans avoir cependant jamais été contrôlée positive. S'ajoute l'affaire Festina du Tour de France où des seringues et flacons de produits illicites ont été découverts par centaines, levant le voile sur la parfaite **banalisation du dopage** dans le cyclisme.

En 1999 en France est promulgué la loi Buffet sur la protection de la santé des sportifs et au niveau international est créée l'Agence Mondiale Antidopage, mais cela n'empêche toujours pas le dopage.

D'autant plus que dans les années 1990 s'est ajouté le recours à des biotechnologies détournées, par exemple avec les hormones de croissance ou l'érythropoïétine (EPO) issue du génie génétique. En outre, les progrès de la génétique, la transplantation d'organes et le spectre du clonage déplace désormais le **débat** du pénal à **l'éthique**.

L'image du champion est ternie par la **suspicion** qui entoure dorénavant toute performance.

Le sport, moyen d'insertion

Zinedine Zidane et Yannick Noah sont au début du XXI^e siècle des **modèles de réussite** sociale et professionnelle et incarnent par leurs origines familiales le succès d'une intégration dans la société française.

Violences

Le phénomène du **hooliganisme** touche progressivement un spectre social étendu. En 1985 le spectacle en direct des 85 morts du stade de Heysel à Bruxelles lors de la finale de la Coupe d'Europe entre Liverpool et la Juventus de Turin confirme sa banalisation, obligeant les instances dirigeantes et policières à développer de nouvelles stratégies.

Mais les violences dans le sport concernent aussi plus particulièrement certaines populations : les **minorités** gays et lesbiennes ont par exemple été amenées à créer leurs propres organisations et compétitions (Jeux gays après 1982).

Sport et politique

Dans les années 1980 les **effets de la guerre froide** sur le sport international sont considérables. Ils provoquent le boycott des JO de Moscou par une partie des nations occidentales amenées par les Etats-Unis en 1980, et une réaction identique des pays du bloc de l'Est lors des Jeux de Los Angeles

quatre ans plus tard. Mais la chute du mur de Berlin, la réunification de l'Allemagne et l'éclatement de l'URSS modifient bientôt le paysage.

Au début du XXI^e siècle la croissance économique des marchés mondiaux et la conquête à laquelle elle se livre propulse la **Chine** au rang de troisième puissance mondiale. Face aux critiques persistantes de la Communauté internationale quant à sa politique internationale et au non-respect des droits de l'homme, le sport participe clairement d'un processus d'amélioration de son image, comme l'illustre les efforts mis en place pour la préparation de ses équipes ou pour l'organisation des JO de Pékin en 2008.

En **France**, suivant les **mesures de décentralisation** impulsées sous le premier mandat présidentiel de Mitterrand, la loi du 16 juillet 1984, dite loi Avice, rappelle que le développement du sport est une mission de service public tout en reconduisant la notion d'agrément des fédérations. Le rôle des collectivités locales devient considérable dans les années 1990 puisque leur part dans le financement public du sport se monte alors à près d'un tiers.

Sport et inégalités

Taux et modalités de pratique [VOIR COURS DROIT ET SOCIO L1 S1 ET S2](#)

Distribution sociale et inégalité sexuelle [VOIR COURS SOCIO L1 S1 ET S2](#)

A la demande du prince Ali Bin al-Hussein de Jordanie, la décision de la FIFA, en juillet 2012, d'autoriser le port du hijab chez les joueuses au prétexte de la dissémination mondiale du football et du droit à la différence culturelle divise l'opinion et est fortement critiquée par la Ligue du droit international des femmes.

Les grands événements internationaux en France : un concentré d'enjeux

La France a accueilli la **Coupe du monde** de football en 1998, une manifestation qu'elle remporte avec brio dans une euphorie populaire que l'on n'avait pas vu depuis la Libération. En pleine cohabitation politique les exploits des Bleus ont su faire taire un temps les divergences.

En 2018 la seconde victoire française en Russie n'a pas le même impact sur l'opinion, preuve que le lieu d'une compétition détermine en grande partie ses enjeux.

Depuis les années 90 la France est un des principaux pays organisateurs des grands événements sportifs internationaux : 11 championnats d'Europe ou du monde en 2015 par exemple, ainsi que le Tour de France l'un des spectacles sportifs les plus regardés de la planète.

Officiellement candidate depuis le 23 juin 2015 Paris obtient l'organisation des **JOP de 2024** suite au vote du CIO le 13 septembre 2017 à Lima. Avec la proposition inédite d'ajouter le breakdance au programme additionnel, d'autoriser ceux qui le souhaite à courir le marathon sur le même parcours que celui des athlètes qualifiés ou encore de permettre la confrontation virtuelle d'e-spectateurs avec les champions lors des épreuves olympiques, la France revendique aussi une image d'innovation et un caractère volontairement décalé.

Chapitre VII

Faire l'histoire du sport

Historiographie

Si le sport moderne est, dès son apparition, questionné par quelques passionnés d'Antiquité ou de jeux traditionnels, son histoire commence véritablement à être abordée au début des années 1950 aux Etats-Unis avec la thèse pionnière de John R. Betts (*Organized Sport in Industrial America*, 1951).

En France elle émerge entre le milieu des années 60 et la fin des années 70 en profitant d'un triple mouvement :

- L'explosion du phénomène journalistique lui confère un nouvel intérêt.
- La mise en cause des normes universitaires, bousculées après Mai 68, contribue au lancement de recherches sur des objets « révolutionnaires » : le jeu et le loisir.
- L'éducation physique et sportive traverse une crise d'identité professionnelle qui amène une partie des enseignants à se tourner vers l'université.

De la fin des années 70 à la fin des années 80, les historiens de l'éducation physique demeurent majoritaires, mais ce premier cercle s'élargit en bénéficiant de 4 renouvellements théoriques et institutionnels complémentaires :

- Les historiens vont commencer à s'intéresser à l'olympisme ou certains sports particuliers comme le cyclisme. Une autre entrée qui se développe et l'histoire sociale et politique.
- Les historiens de l'éducation physique, bénéficiant de l'intégration universitaire des STAPS et d'un nombre croissant de lecteurs en leur sein, élargissent leurs champs d'investigation et l'influence de l'histoire sociale débouche sur des approches régionales, centrées ... : analyses du sport bourgeois chez Jacques Thibault (1972) et du sport ouvrier chez Bernard Deletang (1980) par exemple.
- Le troisième renouvellement est marqué par l'influence de Bourdieu qui propose un modèle théorique de l'offre et de la demande sportive qui produirait un habitus incorporé au sein de chaque groupe social. Defrance s'inscrira dans cette lignée de la sociologie historique.
- Pèse enfin le poids de l'œuvre de Michel Foucault qui place le corps au centre et invite à une déconstruction des normes. Réunis autour du philosophe Michel Bernard, quelques-uns comme Jean-Marie Brohm, Georges Vigarello ou Daniel Denis fonde la revue *Quel corps ?*

Objets et méthodes

Au début des années 1990 les chercheurs sont moins intéressés par l'éducation physique et se tournent davantage vers l'histoire du sport. Les objets qu'elle aborde le plus fréquemment sont d'abord liés à la genèse et aux transformations de l'institution sportive.

La difficulté à réduire l'histoire du sport à une histoire culturelle et l'apparente profusion de ses objets d'étude amènent à repenser les contours, alors que la bibliographie générale de France la plaçait dans la rubrique vie quotidienne. La prise en compte du sport professionnel ou des JO était alors compliquée.

Les thèmes abordés peuvent être : une discipline, une institution, une technique, une période, un thème transversal, voire un événement ou personnage particulier ... Ceux-ci peuvent être regroupés en histoire des techniques, des pratiques, des pratiquants ... Et chacune d'entre elles peuvent s'inscrire dans un axe plus politique, économique, culturel, ou politique.

Certains travaux réduisent le sport à un simple reflet de la société et renoncent à y voir quelque peu naïvement toute influence « extérieure ». Mais il y a la place pour une histoire qui étudie les logiques internes au monde du sport, tout comme les lignes de force qui l'entourent.

Les sources de l'histoire du sport

Timbre commémoratif, médailles, affiches événementielles, retransmissions télévisées, manuels techniques, romans populaires, journaux de tranchés, grande presse, archives publiques, Musée national du sport, bibliothèque François Mitterrand, INA, archives privées ...

Historiens du sport

Les premières associations d'historiens du sport n'ont paradoxalement pas été de dimensions nationales mais internationales : *International Committee for The History of Physical Education and Sport* (ICOSH) en 1967 à Prague, *International Association for The History of Physical Education and Sport* (HISPA) en 1973. Si les deux instances ont des prétentions mondiales, la première regroupe essentiellement des chercheurs du bloc de l'Est quand la seconde attire davantage les historiens occidentaux.

En France quelques pionniers fondent la *Société Française d'Histoire du Sport* en 1987, présidée par Gilbert Andrieu, et se lancent dans la revue *Sport-Histoire* en 1988. Mais l'expérience n'est économiquement pas viable et la société est mise de côté avant d'être relancée en 2003.

Les historiens du sport bénéficient d'un espace réduit et doivent publier dans les revues généralistes d'histoire et pluridisciplinaire des STAPS.

Si en France les historiens ont longtemps été indifférents au sport c'est en partie en raison de la distance sociale qu'ils observaient avec cet objet « populaire », avant son processus de banalisation et légitimation.

Conclusion

Au-delà d'une appartenance institutionnelle définie, l'histoire du sport vise ainsi la description et la compréhension des pratiques d'exercices physiques, de leurs conditions d'apparition, de leur développement, de leur diffusion et de leurs modes d'expression.

Aujourd'hui susceptible de retenir des milliards d'individus simultanément derrière le petit écran, le **sport**, formidable exemple de **culture de masse**, apparaît bien comme l'un des meilleurs **miroirs de nos sociétés**.